

11 septembre 2017

## ***Le Département veut promouvoir la lecture***

# **"Plan lecture" : un grand classique offert à tous les élèves de 6èmes**

**Le Département de l'Eure est en charge des collèges mais aussi de la lecture publique. Ces deux grandes priorités devaient nécessairement se rejoindre au travers une action commune pour dynamiser la pratique de la lecture chez les jeunes.**

La lecture publique est l'une des missions essentielles d'un Département. Jusqu'alors, le principal levier du Département en faveur de la lecture publique s'exerçait par l'action de la Médiathèque départementale et son travail en réseau avec les 111 bibliothèques et médiathèques du département. Ce maillage du territoire permet d'éviter une fracture culturelle entre les Eurois qui vivent en zone urbaine et ceux qui habitent un secteur plus rural. Cette infrastructure médiathèques-bibliothèques est essentielle mais elle n'est pas suffisante. Face à la concurrence numérique, les livres ne doivent plus seulement être à disposition mais aller jusqu'aux lecteurs, surtout les plus jeunes.

Dans son choix de promouvoir la lecture auprès des jeunes, le Département soutient déjà fortement le prix des "Dévoreurs de livres". Ce prix littéraire, décerné par des élèves de primaire et des collégiens, est un formidable outil de promotion de la lecture. Toute l'année scolaire, les jeunes découvrent ainsi des œuvres littéraires contemporaines dont ils discutent entre eux. C'est ce bouche-à-oreille, ce débat critique et enthousiaste autour des livres dans la cour de récré ou en classe qui font le succès de cette belle opération.

Mais le Département de l'Eure veut aller plus loin pour promouvoir la lecture auprès de ses 29 000 collégiens et a choisi d'offrir chaque année un "grand classique" de la littérature française aux classes de sixièmes (en septembre) et aux classes de quatrièmes (1er semestre 2018).

Pour cette "première", le choix s'est porté sur un auteur qui avait marqué son époque par sa modernité et le choix des thèmes qu'il explorait : Jules Verne et son "Tour du Monde

en 80 jours". Ce livre imprimé en Normandie à 10 000 exemplaires sera aussi mis à disposition d'autres publics en lien avec le Conseil départemental (Foyer de l'enfance, Ephad etc..).

Cette action de promotion de la lecture s'inscrit dans un "Plan lecture" plus vaste qui sera présenté lors de la prochaine session d'octobre du Conseil Départemental de l'Eure.

### *La lecture publique dans l'Eure en chiffres*

- La bibliothèque est le 1<sup>er</sup> établissement culturel fréquenté par les Eurois : **487 000** personnes sont entrées dans une bibliothèque en 2016 dans l'Eure.
- **34 000 Eurois** sont inscrits dans les 111 bibliothèques et médiathèques du réseau (dont 54 % de jeunes).
- Ces **111 bibliothèques et médiathèques** sont gérées par 124 salariés et 425 bénévoles. En 2016, 457 personnes venues de 61 bibliothèques ont suivi une formation.
- **26** nouvelles médiathèques ont été ouvertes ces 10 dernières années.
- Chaque année, **200 000 documents** sont prêtés par la Médiathèque Départementale aux bibliothèques et 16 000 nouveaux ouvrages sont achetés.

### *Lire, dans l'Eure, c'est facile et gratuit !*

Pour accéder aux 326 000 livres, 38 000 CD, 3 000 livres enregistrés, 70 abonnements de journaux et magazines, 14 000 DVD ou encore aux liseuses, tablettes et autres livres tactiles ou en braille, rien de plus simple : il suffit de vous inscrire dans l'une des 111 bibliothèques du département. L'inscription et les prêts sont gratuits pour tous les Eurois. Si le document que vous recherchez est indisponible, il vous suffit de le réserver.

### *Adeptes des ouvrages numériques ?*

La Médiathèque Départementale vous propose d'accéder à un bouquet de contenus de type VOD, presse en ligne, jeux éducatifs ou encore code de la route en ligne ! Pour bénéficier de la Médiathèque numérique, là encore, rien de plus simple, il vous suffit d'être inscrit dans l'une des 111 bibliothèques.

## Contact presse

### Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / [bruno.simon@eure.fr](mailto:bruno.simon@eure.fr)